



Bordereau de déclaration 2013 - Personnes morales

Assujettis autres que propriétaires forestiers privés, communes et autres collectivités
Contribution Volontaire Obligatoire (CVO) - Filière Forêt-Bois

Paris le 27 mars 2013

A compléter et retourner avec votre règlement à l'adresse suivante le 30/04/2013 au plus tard :
France Bois Forêt – Service Gestion CVO – 45 avenue du Général Leclerc – 60509 Chantilly Cedex

En vertu de l'arrêté ministériel du 06.06.2011, publication au Journal Officiel le 17.06.2011, le paiement de la CVO est obligatoire.
Tous renseignements complémentaires disponibles sur www.franceboisforet.fr, www.boisforets.fr ou au 03 44 62 52 85.

Votre identification contributeur

Votre N° FBF

Notre réf.

Vos coordonnées postales

En cas d'adresse inexacte, merci de reporter celle-ci dans l'encadré « Vos observations ».

N° de SIRET, code APE, activité, e mail, téléphone

Déclaration provisionnelle CVO 2013 (voir la notice jointe)

Indiquez le montant du chiffre d'affaires, des ventes ou des achats réalisés au cours de l'année civile précédente, dans chacune des activités ci-dessous qui entrent dans le champ d'application de l'accord interprofessionnel.

Au titre de 2013

Professionnels grainiers, pépiniéristes et reboiseurs
base cotisation égale à 0,07%. (Voir notice page 2 - N°1)

Propriétaires forestiers 0,50% sur bois sur pied. 0,33% sur bois abattus bord de route, hors frais de transport. 0,25% sur bois rendus usine. (Voir notice page 2 - N°2)

Professionnels de l'exploitation forestière et de revente de bois ronds
base cotisation égale à 0,15%. (Voir notice page 2 - N°3)

Activité de sciage, tranchage et mise en œuvre
base cotisation égale à 0,15%. (Voir notice page 3 - N°4-5)

Activité de rabotage du bois
base cotisation égale à 0,10%. (Voir notice page 3 - N°4-5)

Professionnels de la fourniture de bois et dérivés destinés à l'énergie ou à l'industrie
base cotisation égale à 0,15% ou 0,10%. (Voir notice page 3 - N°6)

Professionnels de l'emballage
base cotisation égale à 0,10%. (Voir notice page 3 - N°7)

Prestataire de services en travaux forestiers
base cotisation égale à 0,03%*.

Autres professionnels de la filière
base cotisation égale à 0,15%. (Voir notice page 3 - N°8)

Régularisation CVO provisionnelle 2012 (Voir notice jointe)

CA HTVA année de référence 2012 (hors transport)

Montant provisionnel
CVO à verser

	, €	, €
	, €	, €
	, €	, €
	, €	, €
	, €	, €
	, €	, €
	, €	, €
	, €	, €
	, €	, €
	, €	, €
	, €	, €

Collecte CVO par délégation (voir au dos pour les déclarations)

Sollicite un paiement fractionné pour CVO supérieure à 10 000 € (Voir notice page 1)

Coût total du transport :

, €

TOTAL

, €

Références du titre de paiement - à nous retourner avant le 30/04/2013

N° du compte de provenance du virement, joindre votre RIB

Date

N° du chèque

Date

à l'ordre de France Bois Forêt

Jour Mois Année

TOTAL

, €

Vous êtes une ENTREPRISE : la référence de votre virement doit être OBLIGATOIREMENT soit votre N° SIRET soit votre N° contributeur FBF.

Si vous avez cessé votre activité définitivement, cochez cette case et indiquez la date de cessation (joindre un extrait Kbis obligatoirement).

Date

Jour Mois Année

Notre RIB pour les virements à : **Crédit Agricole d'Ile-de-France**

Code Banque	Code guichet	Numéro de Compte	Clé RIB			
18206	00280	60286805841	38			
Domiciliation : PARIS C. AFF. RENNES						
IBAN (international Bank Account Number)						
FR76	1820	6002	8060	2868	0584	138
BIC (Bank Identifier Code) : AGRIFRPP882						

Titulaire du compte : France Bois Forêt ENTREPRISES -120 avenue Ledru Rollin - 75011 PARIS

VOS OBSERVATIONS :

Certifié conforme le:

Jour Mois Année

Signature :

Versement de la collecte CVO par délégation pour le compte des Propriétaires Forestiers

Par délégation:

Indiquez le montant des cotisations collectées pour le compte des Propriétaires Forestiers vendeurs, organisateurs ou responsables de la vente de bois rond.

(On entend par bois rond tout bois sur pied ou qui n'a fait l'objet que d'une exploitation et d'un transport éventuel, sans mise en œuvre).

Au titre de 2013, indiquez ci-dessous les coordonnées complètes des différents Propriétaires Forestiers (personnes morales ou physiques) avec lesquels vous avez travaillé, ainsi que le chiffre d'affaires HTVA et le montant de la CVO correspondant à votre collaboration.

Entreprise / Nom de la société : _____
 Particulier / Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : [][][][][] Ville : _____

CA HTVA année de référence 2012 (hors transport)

_____, €

Montant CVO à verser

_____, €

Entreprise / Nom de la société : _____
 Particulier / Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : [][][][][] Ville : _____

CA HTVA année de référence 2012 (hors transport)

_____, €

Montant CVO à verser

_____, €

Entreprise / Nom de la société : _____
 Particulier / Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : [][][][][] Ville : _____

CA HTVA année de référence 2012 (hors transport)

_____, €

Montant CVO à verser

_____, €

NB : Remplissez autant d'encadrés que de Propriétaires Forestiers auxquels vous avez acheté du bois. Si vous manquez d'espace, photocopiez cette page, complétez-la et joignez-la à votre envoi.

Cachet de l'entreprise

Certifié conforme le:

[][] [][] [][] [][] [][]
Jour Mois Année

Signature

Coût total du transport : _____, €

TOTAL _____, €
de la CVO à verser à France Bois Forêt

Références du paiement pour le compte des Propriétaires Forestiers

Le montant de la cotisation collectée auprès des Propriétaires est à reverser séparément à FRANCE BOIS FORÊT.

N° du compte de provenance du virement, joindre votre RIB

_____ Date [][] [][] [][] [][]

N° du chèque

_____ Date [][] [][] [][] [][]
à l'ordre de France Bois Forêt

Jour Mois Année

Vous êtes une ENTREPRISE : la référence de votre virement doit être OBLIGATOIREMENT soit votre N° SIRET soit votre N° contributeur FBF.

Notre RIB pour les virements à : **Crédit Agricole d'Ile-de-France**

Code Banque	Code guichet	Numéro de Compte	Clé RIB			
18206	00280	60286806417	56			
Domiciliation : PARIS C. AFF. RENNES						
IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1820	6002	8060	2868	0641	756
BIC (Bank Identifier Code) : AGRIFRPP882						

Titulaire du compte : France Bois Forêt Propriétaires Forestiers, 120 avenue Ledru Rollin, 75011 PARIS